

VIA LE SDÉ ET PAR COURRIEL

Montréal, le 8 avril 2020

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télé. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe

Sandra Commune

Tél. : 514 878-9641, poste n° : 65322

sandra.commune@gowlingwlg.com

Objet : Régie - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur
Demande de renseignements numéro 1 de l'Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable
Dossier de la Régie : R-4110-2019
Notre dossier : L154240003

Chère consœur,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du dossier mentionné en objet et fait suite à la lettre de l'intervenante Union des consommateurs (« **UC** ») datée du 26 mars 2020¹ ainsi qu'à la réplique d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») datée du 3 avril 2020².

Dans sa correspondance du 26 mars dernier, UC recommande à la Régie de suspendre l'étude du dossier R-4110-2019 tant que le Distributeur ne sera pas en mesure de fournir une mise à jour de la prévision de la demande d'électricité qui tiendra compte des impacts de la COVID-19. De l'avis de l'intervenante, cette mise à jour ne pourra se faire à court terme alors que nous ne savons rien de l'ampleur et de la progression que prendra la pandémie. Dans les circonstances et toujours selon l'intervenante, il serait improductif de se livrer à l'étude du plan d'approvisionnement du Distributeur (le « **Plan** »).

Le Distributeur estime quant à lui que les effets de la pandémie sont limités aux premières années du Plan et qu'ils sont sans impact sur les actions envisagées dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement qui sera déployée sur la période 2020-2029. Le Distributeur suggère que les impacts potentiels de la COVID-19 sur le Plan pourront être précisés en cours d'audience.

¹ Pièce [C-UC-0004](#).

² Pièce [B-0036](#).

De l'avis de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (« **AQPER** »), il ne fait aucun doute que la pandémie actuelle aura des impacts à court terme sur les prévisions de la demande du Distributeur. Des impacts à moyen terme pourraient également être appréhendés tout dépendamment de l'ampleur et de la durée de la pandémie. Par ailleurs, l'AQPER soumet respectueusement à la Régie qu'il n'est pas impossible que la stratégie d'approvisionnement mise de l'avant par le Distributeur à l'horizon du Plan soit impactée par la présente situation tout dépendamment des conséquences de la pandémie sur l'économie québécoise, de l'ampleur et de la vitesse de la reprise économique au cours des prochains mois et années, celles-ci étant en partie tributaires du plan de relance économique qui sera déployé par le gouvernement du Québec. De l'avis de l'AQPER, il est trop tôt pour affirmer que la présente pandémie n'aura pas d'impact sur la stratégie d'approvisionnement du Distributeur sur la période 2020-2029, le tout respectueusement soumis.

Dans ces circonstances, tout comme le suggère UC, l'AQPER soumet à la Régie qu'il pourrait effectivement être approprié de suspendre le présent dossier afin de permettre au Distributeur de déposer, une fois la pandémie terminée et les mesures sanitaires levées, une preuve amendée qui prendra en considération les impacts de la COVID-19 sur le Plan et les prévisions de la demande du Distributeur.

Cette manière de procéder pourrait s'avérer plus efficiente d'un point de vue réglementaire, ce qui ferait également en sorte de diminuer les coûts d'analyse pour les intervenants au dossier. En effet, le dépôt d'amendements ou de précisions en lien avec les impacts de la COVID-19 en cours d'audience pourrait avoir comme effet d'entraîner des analyses additionnelles de la part des intervenants, de générer des demandes additionnelles de renseignements, des amendements à la preuve, des délais additionnels, etc.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé

ND/sc